



CC Bruyères-Vallons des Vosges (Siren : 200042000)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bruyères
Arrondissement	Épinal
Département	Vosges
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Yves BASTIEN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4 RUE DE LA 36ème division UX
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	88600 88600 Bruyères
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 371
Densité moyenne	56,99

Périmètre

Nombre total de communes membres : 40

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
88	Beauménil (218800464)	119
88	Belmont-sur-Buttant (218800506)	296
88	Bois-de-Champ (218800647)	120
88	Brouvelieures (218800761)	478
88	Bruyères (218800787)	3 230
88	Champ-le-Duc (218800860)	552
88	Charmois-devant-Bruyères (218800910)	414
88	Cheniménil (218801017)	1 226
88	Destord (218801306)	232
88	Deycimont (218801314)	323
88	Docelles (218801355)	982
88	Domfaing (218801454)	230
88	Dompierre (218801520)	280
88	Faucompière (218801678)	252
88	Fays (218801694)	249
88	Fiménil (218801728)	239
88	Fontenay (218801751)	529
88	Fremifontaine (218801843)	493
88	Girecourt-sur-Durbion (218802031)	345
88	Grandvillers (218802163)	765
88	Gugnécourt (218802221)	239
88	Herpelmont (218802403)	277
88	Jussarupt (218802569)	274
88	La Neuveville-devant-Lépanges (218803229)	502
88	Laval-sur-Vologne (218802619)	659
88	Laveline-devant-Bruyères (218802627)	645
88	Laveline-du-Houx (218802635)	236
88	Lépanges-sur-Vologne (218802668)	944
88	Le Roulier (218803997)	203
88	Les Rouges-Eaux (218803989)	89
88	Méménil (218802973)	155
88	Mortagne (218803153)	165
88	Nonzeville (218803310)	49
88	Padoux (218803401)	531
88	Pierrepont-sur-l'Arentèle (218803484)	147
88	Prey (218803591)	106
88	Sercoeur (218804540)	261

88	Vervezelle (218805026)	142
88	Viménil (218805125)	239
88	Xamontarupt (218805281)	154

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
- Autres énergies
<i>proposition de délimitation d'une ZDE (zone de développement éolien) Organisation, promotion, développement des énergies mécaniques du vent</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
<i>entretien et réhabilitation des installations</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
<i>création et gestion d'un office de tourisme intercommunautaire : L'office de tourisme assurera les missions suivantes : -accueil et information, -promotion touristique du territoire et coordination avec les partenaires départementaux, régionaux et nationaux, -animation et accompagnement des opérateurs touristiques publics et privés exerçant sur le territoire, -définition de la stratégie touristique (élaboration d'un Schéma local de développement du tourisme) -Force de proposition et études de valorisation et d'aménagement du patrimoine du territoire communautaire, -exploitation d'équipement touristique jouant un rôle structurant dans la mise en oeuvre de la stratégie de développement touristique -conception et commercialisation de produits touristiques</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
<i>Création et gestion d'une école intercommunale de musique, danse et théâtre Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire Par des actions d'animation d'intérêt communautaire visant à développer l'offre culturelle et à mettre en valeur le patrimoine culturel, naturel et historique du territoire intercommunal</i>
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
<i>Organisation en lien avec les associations locales d'événements culturels</i>
- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- *Elaboration, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)- digitalisation du cadastre*
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

la cc assure l'aménagement, l'entretien et la création de la voirie d'intérêt communautaire (voiries et dépendances routières : chaussée, fossés, talus, écoulement des eaux) permettant un maillage cohérent du territoire, définie selon les critères suivants :

- *l'ensemble des voies communales revêtues d'un enduit ou enrobé, assurant la liaison entre deux villages de la cc, jors zone bâtie agglomérée (bourg).*
- *l'ensemble des voies communales revêtues d'un enduit ou enrobé, assurant la liaison entre deux villages de la cc, hors zone bâtie agglomérée (bourg).*
- *l'ensemble des voies communales revêtues d'un enduit ou enrobé, assurant la liaison entre une commune membre de la cc et une commune non membre de la cc, hors zone bâtie agglomérée (bourg)*
- *l'ensemble des voies communales revêtues d'un enduit ou enrobé qui débouchent sur une voie départementale, assurant la liaison entre deux communes.*
- *les voies d'exception suivantes :*

- VI 28

Lépanges-Deycimont, VI 7 Lépanges-Fays (tronçon qui part du hameau la Haute-Verrière et aboutit aux premières habitations du bâti aggloméré de Lépanges-sur-Vologne secteur Blainfaing), VI Void de la Borde, VI 19

Dompierre-Vaudeville (tronçon non revêtu d'un enduit ou enrobé à la limite administrative des communes de Sercoeur et Aydoilles), VI 5 Prey-Fiménil (tronçon qui part du centre de Prey au niveau du carrefour avec la VC2 et aboutit à la dernière maison du bâti aggloméré de Prey

Développement touristique

- Tourisme

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- Autres

changement de siège : 4 rue de la 36ème division US au lieu de 2 rue de la 36ème division US

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
88	SM de collecte et de valorisation des déchets ménagers de la région d'Epinal (258801422)	SM fermé	137 189
88	SM du Pays de la Déodatie (200049658)	SM fermé	113 180

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)